



1^{ere} conférence : Le Développement Economique Local

Conférencier : François YATTA

M. François YATTA a commencé son intervention par définir le développement local. "Qu'est ce qu'il faut comprendre par ce theme ?"

Il y a quatre points à aborder :

- 1- Approche urbain qui prend le contre pieds des approches traditionnelles du développement.
- 2- Les collectivités territoriales créent des richesses et des emplois aux seins des collectivités territoriales.
- 3- La question du développement économique est de moins en moins nationale, on parle de plus en plus de compétition entre les territoires que de compétition entre les nations.
- 4- La décentralisation est venue dans le sillage du multipartisme, de la démocratisation (Les deux premières ou troisièmes décennies, il était

important d'ouvrir le champ politique et permettre à la démocratie de respirer).

Les périodes du développement économique local

De 1960 à 1980, l'accent a été mis sur l'attraction des activités et des investissements hors de la zone. Les outils utilisés étaient les prêts subventionnés, les subventions directes, les exemptions fiscales et les restructurations industrielles.

De 1980 à 1990, l'accent a été sur le maintien et l'expansion des activités existantes par des subventions directes. Les outils utilisés ont été les subventions directes, les conseils et formations pour les PME, appuis techniques et au démarrage des activités.

A partir de la fin des années 90, l'accent a été mis sur l'évolution de l'appui directe aux entreprises, à l'amélioration de l'environnement des affaires, le développement et la rétention d'activités. Les outils sont : la gouvernance engagée, la réduction des contraintes, les réseaux d'affaires, les valeurs et chaînes d'approvisionnement, les stratégies de collaboration.

Définition de développement économique local

C'est une approche qui se réfère à des stratégies territorialisées pilotées localement et mises en œuvre dans le but de générer de l'emploi et de la croissance économique. Ce sont des stratégies qui sont prises en charge et pilotées par les acteurs locaux avec comme objectif de créer la richesse, de la distribuer pour l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est une approche partenariale basée sur une planification stratégique axée sur la demande locale afin de faciliter la croissance de l'emploi, réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie par une meilleure gouvernance.

C'est un processus qui s'organise autour de :

- L'évaluation de l'économie locale
- La gouvernance
- Le processus de décision
- La mise en œuvre
- Le suivi et ajustement

Les particularités de l'évaluation de l'économie local :

- Calculer le PIB et le revenu de la collectivité (avoir des données économiques sur le territoire)
- Le faire sur le bassin versant économique (la ville et son hinterland)
- Mieux mobiliser les ressources financières
- Evaluer la valeur du stock de capital public et privé
- Connaissance des pilotes de l'économie locale (Importance de l'économie sociale et solidaire)
- Mieux articuler les secteurs modernes et informels.

Les thématiques du développement économique local

Il en existe cinq :

- 1- La gouvernance économique (organisation du développement économique local, amélioration municipale, inclusion, planification du développement économique local),
- 2- Le développement des entreprises (environnement des affaires, attractivité économique, rétention des activités économiques, chaînes des valeurs, micro entreprise, PME-PMI, innovation),
- 3- Amélioration des conditions de vie (service de base, développement communautaire, minorité),
- 4- Développement territorial (transport, télécommunication, énergie, eau et assainissement, etc...),

- 5- Développement de la main d'œuvre (recherche d'emploi, jeunesse, minorité, enquête de compétence).

Impact de la COVID-19

Les estimations sont alarmantes. Selon la directrice de la banque mondiale, la restriction enregistrée par la Covid-19 est plus terrible que celle enregistrée en 1929. Au Maroc, l'enquête dirigée par la confédération générale des entreprises a démontré que la baisse de la création de richesse se situe entre 45 et 55% de l'ensemble de la valeur ajoutée à l'économie. Les estimations de la Commission Economique pour l'Afrique vont dans le même sens. On aura des baisses drastiques d'activités économiques et le passage à la pauvreté de plusieurs personnes. Au niveau des ressources financières des collectivités locales, les baisses iront de 70 à 15% selon les pays et les régions. Cette situation se ressent également sur les dépenses d'investissement des localités.

Les échanges ont porté sur les questions suivantes :

- Quelle est la meilleure option pour parvenir au développement local pour une localité donnée ? Est-ce un investissement dans les infrastructures ou dans le capital humain ?
- Quel est le cadre pour la mobilisation des ressources et les investissements en pays rural ?
- Quels leviers pour avoir un territoire comme la commune de Mayo, petite commune de 30.000 habitants, située dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, pour attirer des entreprises et des industriels ?
- Quelle est l'attitude des Etats pour faire face à l'impact de la Covid-19 ?

A ces différentes préoccupations, Mr YATTA a apporté des réponses.

Il a souligné qu'il faut investir tant dans les infrastructures que dans le capital humain. Il faut privilégier la croissance inclusive surtout quand elle prend en compte le capital humain.

Selon le conférencier, pour rendre un territoire attractif, il faut commencer à tirer parti de l'hinterland rural. Par ailleurs, il s'agit d'identifier les richesses de cet hinterland et d'exploiter les potentialités de sa zone rurale. En outre, il conviendrait d'en faire un centre de stockage, de traitement, de commercialisation, de distribution de produits agricoles et de négocier pour la transformation des potentialités avec des investisseurs. Connaître le positionnement géostratégique de la commune constitue également un atout économique. Il est donc impérieux de faire une analyse approfondie du développement de la commune.

Sur la Covid-19, il a souligné que les aides des institutions internationales se font vers les Etats et non vers les entités décentralisées. Les compétences des collectivités sont en train d'être transférées à l'Etat. Ce qui était décentralisé tend à être centralisé. Selon lui, c'est un problème qui doit être relevé par les associations des collectivités de chaque Etat ; en s'assurant que cela ne contrarie pas la décentralisation. Nous devons également nous interroger sur la manière dont nos états financent la décentralisation devant les baisses drastiques des recettes fiscales observées.